

Assemblée Générale de la CCI Ille-et-Vilaine du 4 juin 2024

Délibération N° 79

Objet : Nomination d'un Conseiller Technique

Exposé des motifs :

Avec son élection à la tête de la Rennes School of Business, Emmanuel THAUNIER n'est plus en capacité d'être membre élu de la CCI 35.

Son mandat à la CCI Bretagne échoit mécaniquement à sa suppléante, Delphine HARDY, membre élue de la délégation des Marches de Bretagne.

Etant donné son expérience passée et ses expertises dans ses domaines d'activités, utiles aux missions de la CCI, il a été convenu avec l'intéressé qui l'accepte de demeurer à la CCI en tant que Conseiller Technique du territoire de Rennes.

Proposition à l'Assemblée Générale :

Il est proposé à l'Assemblée Générale de valider la nomination de M. Emmanuel THAUNIER comme conseiller technique de la CCI Ille-et-Vilaine

Avis du Bureau :

Avis du Bureau réuni le 15 mai 2024.

Délibération soumise au vote :

Quorum : 26

Exprimés : 32

Contre : 0

Abstentions : 1

Pour : 31

| | | |
|---|---|---|
| Le Secrétaire, | Cachet | Le Président, |
|  |  CCI ILLE-ET-VILAINE 2, Avenue de la Préfecture CS 64204 35042 RENNES CEDEX Tél. : 02 99 33 66 66 |  |
| Jean-François Esnée | | Jean-Philippe Crocq |